

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

**Public cible:** 

Ensemble du personnel Caf

Pré-requis :

Aucun

Modalités pratiques

Durée : 30 minutes de elearning sans inscription en accès libre sur Syfadis

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

**Programmation:** E-learning

**TARIF / COÛT STAGIAIRE** 

. 0 €

**Modalités animation :** 30 minutes de e-learning

Intervenant:

Effectif:

# Les aides financières individuelles

MAJ: Vendredi 26 septembre 2025

# **Objectifs professionnels:**

Positionner les AFI dans l'environnement des Caf, Appliquer la règlementation des AFI, Traiter les demandes d'AFI depuis leur instruction jusqu'au paiement en utilisant les applicatifs SIAS AFI et SIAS ATL, dans le respect des procédures de sécurisation locales et du budget alloué, Adapter le paramétrage des applicatifs en fonction des évolutions du Règlement intérieur d'action sociale, Identifier et adopter la posture professionnelle adaptée à son interlocuteur.

## Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier les AFI dans l'environnement des Caf,
- Définir les éléments essentiels issus de la réglementation des AFI,
- Distinguer les étapes de l'instruction d'une AFI.

## Contenu:

## Ce module se déroulera en 5 parties :

- Connaissance et périmètre de l'action sociale dans la branche Famille,
- Financement des Afi,
- Rôle et constitution du CA, des différentes commissions en Caf, délégations (les champs d'intervention possibles, règlement intérieur des Afi dans les caisses, ...),
- Connaissance des partenaires institutionnels (Vacaf...), internes (Prestations, Ts, service Afc...) et externes (Cg, Ccas, FsI, Fse...),
- Règlementation: Les aides nationales (Prestation légale: Ade, Pah; Action sociale aides nationales (Bafa, primes d'installation assistantes maternelles) ; Action sociale aides locales: Règlement intérieur As (Aides aux vacances, aides au transport...).

Cliquez ici pour accéder au catalogue des ressources en libre-accès : <u>Accueil</u>

<u>Catalogue - Syfadis Xperience</u>

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Fabien VARRU

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 – www.egoc.org Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

## Méthodes mobilisées :

### Modalités d'évaluation et de validation :

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

## Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

# Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 -<u>www.egoc.org</u> Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43

N° Siret: 777749375 00021